

Le MAG Bourguisan

Bulletin d'informations et de communication de la Municipalité
www.bourgargental.fr

Juin 2025

N° 29



Caisse à savon réalisée
par Etienne CHATELON (Burdignes)

Le 11 mai 2025, la première course de
caisses à savon organisée à Bourg-Argental,
par le Sport Auto Bourguisan.



Crédits Photos : Nicolas Simon

Stéphane HEYRAUD

Maire de Bourg-Argental,
Président de la Communauté
de Communes des Monts du Pilat

ÉDITO

Chères Bourguisanes, chers Bourguisans,

Le 17 octobre dernier, notre commune a été durement touchée par des inondations d'une intensité exceptionnelle. Ces événements climatiques, malheureusement de plus en plus fréquents, ont provoqué de nombreux dégâts sur notre voirie, nos réseaux, nos équipements publics et chez plusieurs particuliers. Face à cette situation d'urgence, je tiens à saluer l'engagement exemplaire de nos agents des services techniques, aidés par nos sapeurs-pompiers, les entrepreneurs locaux et de nombreux bénévoles. Dès les premières heures, tous ont œuvré sans relâche pour sécuriser les zones à risque, nettoyer, réparer et permettre un retour à la normale aussi rapide que possible. Leur réactivité et leur professionnalisme sont à souligner et à remercier chaleureusement.

Malgré cette épreuve, la vie de Bourg-Argental ne s'est pas arrêtée. Bien au contraire. Ces dernières semaines, de nombreuses manifestations ont animé notre commune : événements culturels, sportifs, solidaires ou festifs... Portés par le tissu associatif particulièrement riche de notre ville, ces rendez-vous sont la preuve que Bourg-Argental est une ville vivante, dynamique et profondément attachée à la convivialité et au lien social. Je remercie vivement toutes les associations, les bénévoles et les habitants qui participent à cette vitalité locale si précieuse.

Par ailleurs, notre municipalité poursuit ses projets d'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité. C'est dans cette logique que nous avons engagé une réflexion autour de l'installation de caméras de vidéoprotection. Un sondage sera très prochainement lancé sur Illiwap.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été.

Stéphane Heyraud

SOMMAIRE

3 / BUDGET 2025

6 / URBANISME

9 / LA CANTINE SCOLAIRE

11 / MÉDIA-THÈQUE

12 / CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

13 / ZOOM N.VACHER C. BLACHA

14 / ÉCO LOCALE

17 / ÇA S'EST PASSÉ

20 / ÉTAT CIVIL

23 / AGENDA

Comité de rédaction : Chantal Niwinski,
Sabine Parat-Manzi, Eloïse Arnaud,
Florence Blanc, Solange Diard,
Pierre-Henri Gache

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud

Crédits photos : Wilfried Marcon,
Association À l'image du Pilat

Conception graphique C_ROUJE
& Impression : Graphéos / Bourg-Argental

Le Mag' Bourguisan / Bulletin d'information et
de communication de la municipalité

ISSN en cours / Prix : 0,10 Euros

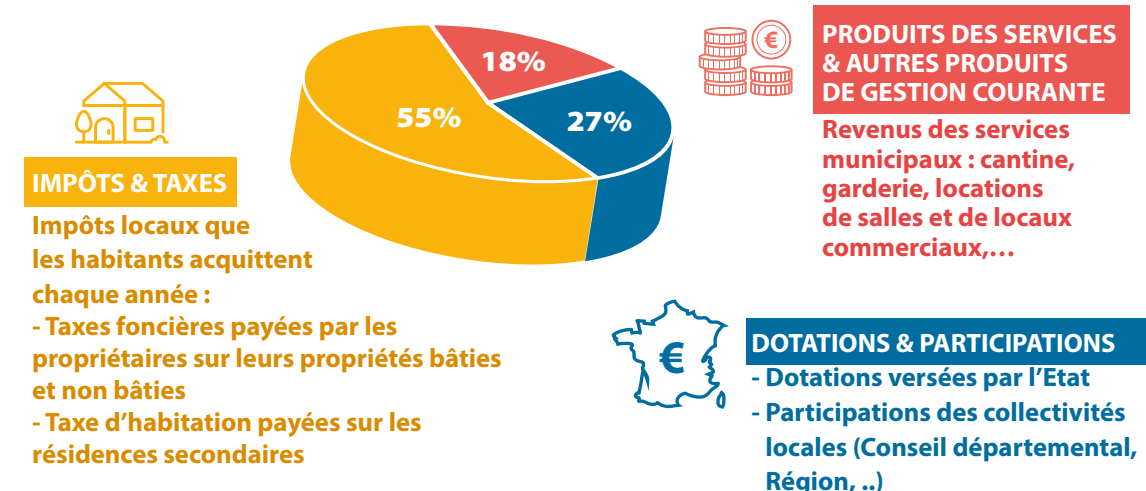
Budget 2025

LA VILLE DE BOURG-ARGENTAL INSCRIT À SON BUDGET PRINCIPAL :

3,56 M € POUR LE FONCTIONNEMENT

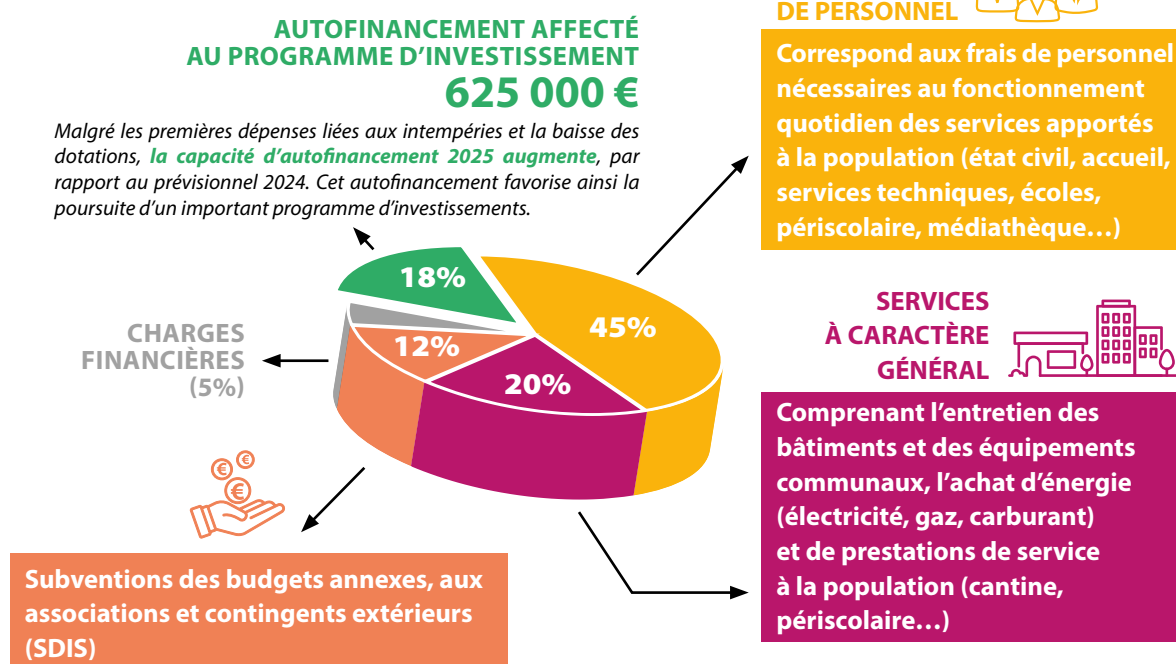
Les prévisions sont prudentes, tant en recettes qu'en dépenses.

LES RECETTES



Les évolutions des bases fiscales 2025 permettent d'augmenter le produit fiscal sans changer les taux d'imposition. Les dotations et les produits des services sont également en hausse par rapport au budget 2024.

LES DÉPENSES



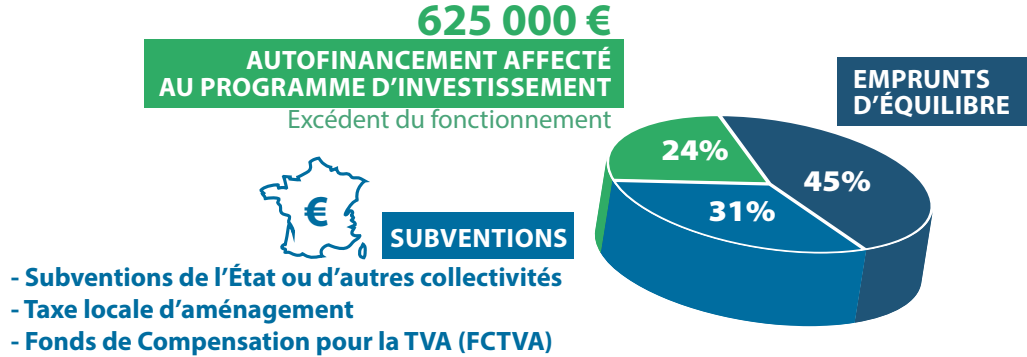
Les principales charges de fonctionnement augmentent en 2025, notamment en raison des tarifs des contrats d'énergie.

La subvention d'équilibre au budget piscine se poursuit, ainsi que la contribution au SDIS, les subventions au CCAS et aux associations éducatives, culturelles et sportives.

Les charges de personnel prennent en compte les évolutions de cotisations CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) ainsi que l'ancienneté et l'évolution des compétences techniques (GVT, Glissement Vieillesse Technicité).

2,67 M€
POUR L'INVESTISSEMENT

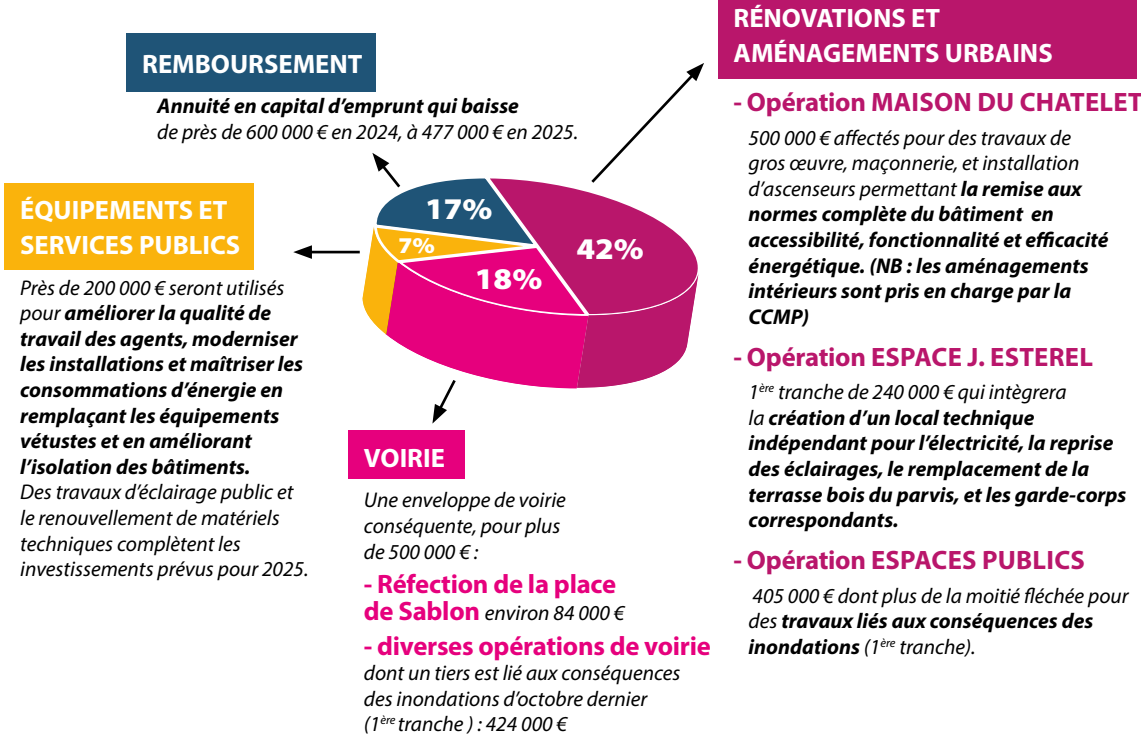
LES RECETTES



Si l'équilibre budgétaire, à l'heure de l'adoption du budget, se fait essentiellement par un **emprunt d'équilibre de 1,2 M€**, ce recours à l'emprunt sera très logiquement réduit de plus de la moitié, lors du budget supplémentaire, l'affectation des résultats de l'exercice 2024 le permettant.

Près de **600 000 €** de subventions d'investissement sont inscrits en recette d'investissement; 80% d'entre elles étant quasi-certaines. Notons que 100 000 € ont été inscrits de manière prudente, au titre de la DSEC (dotation budgétaire destinée à aider les communes à réparer les dégâts causés par des événements climatiques ou géologiques graves). Nous attendons les notifications de la part de l'Etat, à l'heure de la validation de ce Mag.

LES DÉPENSES



AUTRES BUDGETS

EAU & ASSAINISSEMENT

Après avoir affecté à l'investissement, fin 2023, un excédent de fonctionnement accumulé au fil des années, le financement de nouvelles opérations d'investissement s'avère nécessaire afin de :

- **Sécuriser la ressource en eau potable : 2 M € financés par des subventions à hauteur de 1,4 M €,**
- **Maintenir un haut niveau de rendement des réseaux de distribution,**
- **Assurer la qualité des réseaux d'assainissement, la mise en séparatif et la suppression des eaux claires parasites,**

- **Réparer les dégâts de la crue du 17 octobre 2024 dont une 1^{ère} tranche s'élève à 328 000 € qui, nous l'espérons, seront en partie financés par la DSEC et l'Agence de l'Eau (200 000 €)**

Ces opérations nécessitent aujourd'hui des moyens complémentaires qui impliquent une évolution des tarifs de l'eau et de l'assainissement qui n'ont pas été revus depuis la reprise en régie en 2018.

Enfin, des budgets annexes sont prévus pour soutenir la gestion des équipements spécifiques que sont la **piscine** et le **camping** ou les actions du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** pour **mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale** au profit des habitants de la commune.

ZOOM

LE SOUTIEN MUNICIPAL AUX ASSOCIATIONS : BIEN PLUS QUE DES SUBVENTIONS !

La vie associative est le cœur battant de notre commune. Qu'il s'agisse de sport, de culture, de solidarité ou d'animation locale, les associations bourguisanes jouent un rôle essentiel pour faire vivre notre territoire.

La municipalité est fière de les accompagner activement, non seulement par un soutien financier, mais aussi par de nombreux moyens indirects, souvent méconnus mais tout aussi indispensables.

- **Un soutien financier direct :**

46 000 € versés à 24 associations
(Hors Espace Déôme)

Chaque année, la commune alloue des subventions aux associations locales en fonction de leurs projets, de leur rayonnement et de leur impact sur la vie locale. En 2024, ce sont 46 000 euros qui ont été répartis entre 24 associations, permettant ainsi de soutenir leurs actions concrètes.

- **Un appui logistique et matériel discret mais essentiel**

Au-delà des aides numériques, la commune met régulièrement à disposition ses infrastructures, un soutien souvent invisible... mais bien réel, qu'il s'agisse des différentes salles, des terrains de sport, du gymnase ou encore des moyens matériels.

À titre d'exemple, en 2024, la commune a mis à disposition l'espace Jacques Esterel 29 fois et la salle André Jamet 14 fois, aux associations de la localité.

- **Un engagement humain au quotidien**

Les services municipaux sont également mobilisés pour accompagner la logistique des associations. Prenons l'exemple du montage des barnums pour les événements : chaque installation nécessite 3 agents communaux pendant 2 heures (1h de montage + 1h de démontage). Au total, les chapiteaux ont été montés une quarantaine de fois en 2024.

Ces interventions témoignent encore de l'implication concrète de la commune aux côtés des associations.

- **Une volonté affirmée : faire vivre la commune avec et pour ses associations**

Soutenir les associations n'est pas seulement leur verser une subvention, c'est leur donner les moyens d'agir, d'accueillir, de créer du lien et d'animer la ville.

La municipalité reste donc pleinement engagée à leurs côtés, dans la transparence, la confiance et la reconnaissance de leur rôle indispensable dans la vie bourguisane.

L'ESPACE DÉÔME :

une subvention de près de 50 000 € par an lui est allouée à laquelle s'ajoute la mise à disposition de locaux (valorisation à hauteur de 85 000 €), soit un total arrondi de 135 000 € (plus de la moitié étant fléchée pour les accueils collectifs de mineurs).

DES CONSÉQUENCES DURABLES POUR LA COMMUNE

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, dégâts invisibles, facture colossale... La crue du 17 octobre 2024 laissera des traces durables à Bourg-Argental. Lors des violentes intempéries du 17 octobre dernier, la commune a été lourdement touchée. Par arrêté ministériel du 31 octobre 2024, Bourg-Argental a été reconnue en état de catastrophe naturelle, ce qui a permis d'accélérer les démarches administratives auprès des assureurs, pour les particuliers comme pour les entreprises.

Le nettoyage rapide des rues a pu donner l'illusion d'un retour à la normale. Pourtant, les séquelles sont profondes.

DES DÉGÂTS SOUVENT INVISIBLES

Si certaines destructions sont visibles – comme celles de plusieurs passerelles – d'autres le sont beaucoup moins. Les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement ont été durement impactés, tout comme les infrastructures de voirie, les berges et les espaces publics.

À la date de parution de ce bulletin, plus de 50 points du domaine public et privé communal ont été identifiés comme sinistrés :

- 15 ponts et passerelles, dont plusieurs totalement détruits
- 10 berges de cours d'eau endommagées
- 7 espaces publics
- 15 segments de voirie
- 7 réseaux souterrains

UNE FACTURE SALÉE, DES CHOIX DIFFICILES

Le coût total des réparations est estimé à 2 375 000 € TTC.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'État et de l'Agence de l'Eau. Si elles aboutissent, elles permettront d'engager les travaux les plus urgents sans mettre en péril l'équilibre budgétaire de la commune. Toutefois, certains projets non liés à la catastrophe devront être reportés.

INONDATIONS 17 octobre 2024



Canalisation eaux usées - secteur Floralties



Passerelle zone des Rivets



Passerelle maison des associations



NOUVELLE GARE ROUTIÈRE UN PROJET STRUCTURANT ENTRE EN SERVICE

Inscrit au plan de mandat 2020-2026, le déménagement de la gare routière de la place du 11 Novembre vers la place du Dr Guyotat – plus connue sous le nom de « Quai du Riotet » – est effectif depuis le 5 mai dernier.

Après la réfection des réseaux en 2024, pour un montant de 108 000 €, les travaux de surface viennent tout juste de s'achever. Coût de cette dernière étape : 308 000 €.

Ce nouvel aménagement vise à offrir un espace plus sécurisé et mieux adapté, notamment pour les enfants des écoles qui empruntent quotidiennement les transports scolaires.

Les piétons ne sont pas oubliés : des trottoirs élargis de part et d'autre de la voie améliorent la circulation et le confort de tous.

L'accès à la Poste a également été revu dans le cadre du projet, avec notamment l'ajout de places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite.

L'installation des abribus, fournis par le Conseil régional est programmée pour le courant du second semestre.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

La réorganisation du centre-ville de Bourg-Argental, marquée par la réfection du square Jarrosson et le déplacement de la gare routière, a entraîné une nouvelle implantation du marché du jeudi. Ce dernier, qui rassemble 27 forains abonnés à des emplacements attirés, a dû s'adapter à ces transformations urbaines.

Désormais, tous les stands alimentaires sont installés sous la halle et sur le parvis de la mairie. Les autres exposants ont été déplacés derrière la mairie, formant un circuit repensé pour une meilleure circulation.

Mais qu'en pensent les principaux concernés ?



Pour **M. DESCOMBES**, vendeur de chaussures bien connu des habitués, ce changement est une amélioration :

Cela permet à mes clients de faire une boucle. Avant, j'étais tout au bout du marché, maintenant je fais vraiment partie du parcours.

La crémière de Saint-Genest-Malifaux se réjouit également de cette nouvelle configuration :

C'est maintenant un vrai petit marché, avec un couloir de circulation. On n'a plus besoin de traverser la départementale, c'est plus pratique et plus visible.



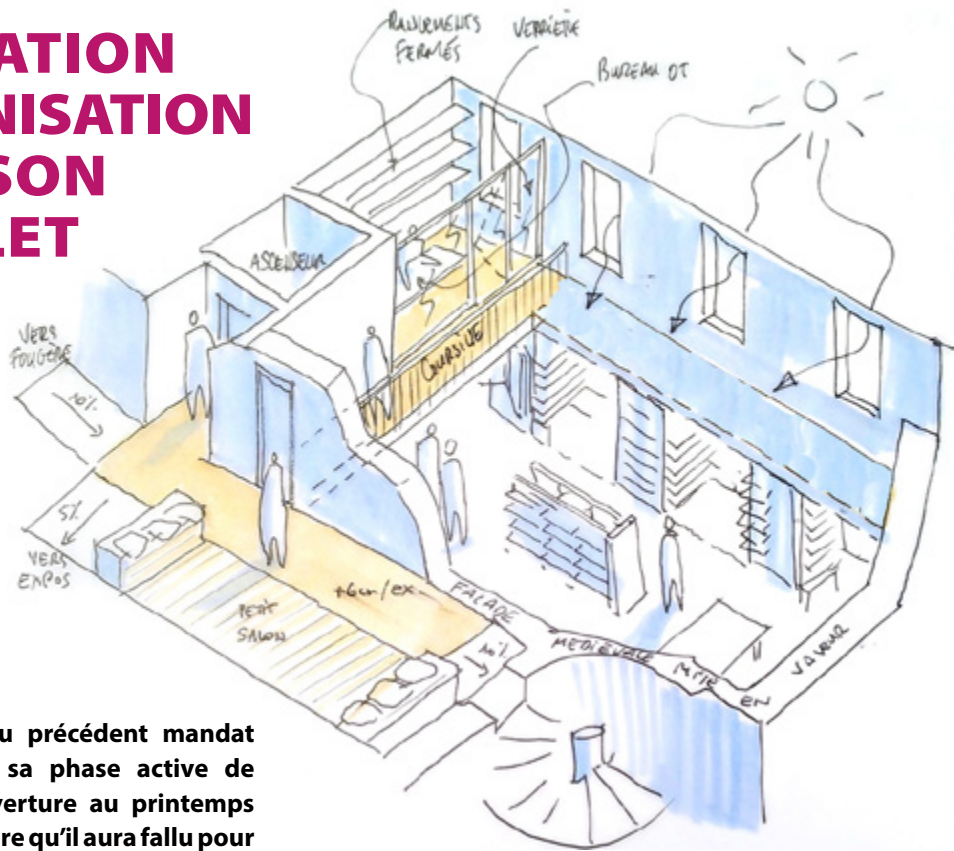
Du côté de la mairie, l'adjoint en charge du cadre de vie, **Gérard COILLET**, souligne l'importance de la concertation :

La municipalité a voulu impliquer au maximum les forains. Les échanges ont été très constructifs et ont permis de prendre des décisions rapidement.

Cette nouvelle organisation semble donc déjà porter ses fruits, aussi bien pour les commerçants que pour les clients, tout en s'inscrivant dans une dynamique de revitalisation du centre-ville.

RÉHABILITATION ET MODERNISATION DE LA MAISON DU CHATELET

Ce projet préfiguré lors du précédent mandat municipal est entré dans sa phase active de réalisation pour une réouverture au printemps 2026. C'est le temps nécessaire qu'il aura fallu pour finaliser, entre la Communauté de Communes des Monts du Pilat, le Parc naturel régional du Pilat et la commune de Bourg-Argental un partenariat fixant les conditions administratives, patrimoniales et financières qui permettent réhabilitation, modernisation, amélioration thermique et énergétique, mise en accessibilité du bâtiment, tout en organisant la scénographie et les conditions d'accueil des futurs utilisateurs de la Maison du Châtelet.



C'est un projet global de 1 450 000 € HT et dont la prise en charge, y compris frais de maîtrise d'oeuvre, est assurée à hauteur de 35 % par la commune pour les travaux touchant au gros oeuvre, (maçonnerie démolition, façades et isolation par l'extérieur, ascenseur) et 65 % par la CCMP, pour les lots touchant au second oeuvre (comme les menuiseries intérieures et extérieures, les courants faibles, les peintures et cloisons, le carrelage, etc). Le soutien financier de l'État, de la région AURA, du département de la Loire, du SIEL sur le programme «Rénolution» permettra de limiter la part d'autofinancement.

À l'étage est prévu de supprimer des cloisons intérieures pour mettre en valeur les plafonds à la Fougère, uniques dans le massif du Pilat, et le plancher situé sur le corps de bâtiment le plus récent, afin de générer un volume à double hauteur bénéficiant ainsi d'une lumière naturelle intéressante.

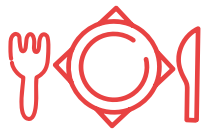
Un sas d'entrée permettra dorénavant d'accéder aux différents espaces du bâtiment de manière indépendante, à partir d'un ascenseur desservant les autres étages du bâtiment.

Une campagne de ré-emploi des matériaux et mobiliers en surplus a permis de faire des heureux parmi nos associations locales.

LA CANTINE SCOLAIRE

FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE DANS NOS ÉCOLES

La municipalité gère la cantine pour environ 112 enfants inscrits par jour répartis dans deux établissements : l'École Maternelle Publique et l'École Élémentaire Publique. Les enfants mangent dans une salle dédiée au repas où ils sont servis par du personnel municipal.

 **112 enfants inscrits par jour en moyenne**

QUALITÉ DES REPAS ET ENGAGEMENT LOCAL

Les repas servis aux enfants sont préparés par le Collège du Pilat. Une offre variée et équilibrée est proposée tout en soutenant l'économie locale avec de nombreux fournisseurs situés à Bourg-Argental et ses alentours. Les produits bio et locaux ont été mis à l'honneur par l'ancien chef cuisinier Frédéric ODOUARD appelé à d'autres fonctions dernièrement et auquel nous renouvelons nos remerciements. La municipalité adresse à son successeur tous ses vœux de réussite.

 **Les produits bio et locaux sont donc mis à l'honneur par le chef cuisinier**



RÉSERVATIONS DE REPAS

Afin d'éviter le gaspillage alimentaire et améliorer l'organisation générale, les réservations des repas se font en ligne, au plus tard le vendredi à 9h00 pour la semaine suivante. Cette mesure permet de faciliter la gestion des commandes par le cuisinier. Pour des raisons d'équité et d'organisation, les enfants ne peuvent pas apporter leur pique-nique à la cantine, sauf cas exceptionnels comme par exemple lors d'allergie alimentaire. De plus, la tarification comprend à la fois le repas mais également une participation aux frais du personnel en charge du service et du nettoyage des locaux de la cantine.

En cas d'absence programmée, il est possible d'annuler sa réservation la veille avant 9h00. Concernant une absence d'un enfant qui n'a pu être anticipée mais dont la famille fournit un justificatif, la commune prend en charge l'intégralité des frais (sa part habituelle et celle de la famille). Sans justificatif, la famille se voit facturée de sa part habituelle et la commune continue de payer sa contribution. Chaque année, des repas sont préparés mais non consommés en raison d'annulations. Cette situation génère à la fois des coûts supplémentaires pour la municipalité mais également un important gaspillage alimentaire. Dans le cas inverse, lorsqu'un enfant non inscrit s'ajoute à l'effectif du midi, cela crée un manque de repas qui est souvent compensé en puisant dans les portions des autres enfants ce qui compromet l'équilibre alimentaire. La coopération de chacun est donc de mise afin de limiter ces situations de désagréments.

Il est alors important de rappeler que la cantine est un service facultatif proposé par la municipalité. Bien qu'il nous paraisse utile et qualitatif, ce service n'est pas obligatoire.

Réservation en ligne 

CONVENTION POUR LA FOURNITURE DES REPAS AVEC LE COLLÈGE DU PILAT

La convention intervenue avec le collège du Pilat pour la fourniture des repas à destination des élèves des écoles publiques a été renouvelée. Cependant, les termes de ce nouveau contrat ont été discutés concernant, à la fois, la distribution des repas, les modalités financières des prestations et la mise à disposition d'un personnel municipal pour aider à la préparation des repas.

Dans le cadre de ce nouveau partenariat, le Département de la Loire ne souhaite plus la mise à disposition de personnel communal et opte pour le recrutement en direct du personnel affecté à la préparation des repas.

**Coût du repas
5,00€
acheté par la commune
au collège
(dont 1,40€
de frais de personnel)**



COÛT DU SERVICE POUR LES FAMILLES ET LA MUNICIPALITÉ

Depuis 2014, un accord a été signé entre la commune et la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) à la suite d'une délibération permettant la mise en place d'une tarification en fonction du quotient familial (QF).

Aucune augmentation des tarifs n'avait été appliquée entre 2014 et 2024. Ainsi, un repas coûtait entre 3,75 € et 5,10 €. Afin que la tarification corresponde à la fois à l'évolution de la typologie des quotients familiaux des familles mais aussi à l'inflation, tout en tenant compte de la nouvelle tarification proposée par le collège du Pilat pour la fourniture des repas, les tarifs ont été actualisés dès la rentrée 2024-2025. Aujourd'hui, un repas coûte entre 3,95 € et 6,00 € aux familles. Cela représente donc une augmentation entre 5% et 15% du prix d'un repas.

Cependant, il est important de préciser que ce tarif appliqué ne représente pas le coût réel d'un repas. La municipalité prend en charge une partie des coûts d'un repas mais également des frais du personnel pour le service et pour le nettoyage, ainsi que les frais liés au bâtiment.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR AU CLSH (Centre de loisir sans hébergement)

Tout comme la restauration scolaire, la tarification du service d'accueil périscolaire n'avait pas évolué depuis 2014. En 2024, la municipalité a décidé de revoir les tarifs.

Ainsi, le tarif minimum est de 1,80 €. Le tarif maximum quant à lui s'élève à 2,00 €, toujours selon les quotients familiaux.



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque municipale est intégrée aux locaux de la médiathèque départementale permettant aux usagers un large choix. En effet, ils ont accès à des romans, des documentaires, des CD, DVD et revues tant pour la jeunesse que pour les adultes.

Deux salariées, agents communaux et six bénévoles assurent le fonctionnement de la bibliothèque municipale : accueil du public et des groupes, gestion des achats... Le personnel départemental gère l'accueil et les échanges pour les bibliothèques du sud du département. Il a également des missions de formation, de médiation des équipes de ces bibliothèques.

La médiathèque municipale fait partie du réseau des médiathèques des Monts du Pilat. Les lecteurs peuvent prendre ou rendre et réserver gratuitement des documents dans les 12 bibliothèques de la CCMP. Une navette assure les rotations entre elles.

Des animations, spectacles, expositions, ateliers sont proposés régulièrement.

Pour découvrir le catalogue et les infos de notre réseau, n'hésitez pas à consulter le portail :

www.mediatheques-montsdupilat.fr

Vous pouvez également gérer votre compte depuis l'appli : **Ma Bibli**

Tél : 04 77 39 16 06

Mail : mediatheque.bourgargental@gmail.com





Les CMJ ont la parole



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

En octobre 2023, 12 jeunes conseillers municipaux ont été élus par l'ensemble des jeunes bourgeoisans de 9 à 15 ans. A mi-mandat, nous souhaitons leur donner la parole afin de faire un bilan.

Quels sont les projets auxquels vous avez participé depuis vos débuts dans ce conseil ?

Nous avons participé à de nombreuses manifestations municipales et cérémonies commémoratives. Nous pouvons citer par exemple la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants ou bien la cérémonie des vœux à la population. Nous avons aussi organisé une animation pour le téléthon.

Quelles sont les choses que vous avez le plus apprécié en tant qu'élus au CMJ ?

Nous avons beaucoup aimé le téléthon et le repas des aînés. Lors de ce dernier, nous avons apprécié le moment convivial autour du

repas et du service de celui-ci. Des échanges intergénérationnels ont pu se faire, les aînés ont apprécié d'avoir de la jeunesse présente pour eux.

Quelle a été votre expérience en participant aux commémorations (11 novembre, 8 mai...) ?

Nous avons apprécié rendre hommage lors des commémorations nationales. La plupart d'entre nous n'avait jamais participé à celles-ci, voire n'en connaissait pas l'existence de certaines. L'habitude de lecture du discours ministériel nous a permis de développer de nouvelles compétences oratoires, tant dans la prononciation des mots parfois difficiles que dans la tenue du micro par exemple.

Comment avez-vous contribué au téléthon et qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Notre participation au téléthon 2024 nous a permis de mettre en évidence l'importance de cette action de portée nationale. De nous sensibiliser au handicap et à la maladie. Nous souhaitons faire perdurer cette action.

Que retenez-vous de votre participation au repas des aînés ? Quelles leçons en avez-vous tirées ?

De nombreux aînés nous ont remercié pour notre présence lors de cette journée. Par des mots, des gestes ou encore des regards, les aînés nous ont fait ressentir leur

joie de nous avoir à leurs côtés. Anaïs, Elina, Candice et Célia ont offert un spectacle de danse préparé en amont qui a permis de ponctuer cette journée de manière festive. Nous avons également aidé à l'installation de la salle. Notre rôle principal était centré sur l'intendance : gestion des entrées et du vestiaire, distribution du pain et de l'eau etc.

Enfin, quel message souhaitez-vous transmettre aux jeunes qui aimeraient s'engager dans la politique locale et contribuer au développement de notre village ?

"Allez-y", "N'ayez pas peur", "C'est pas compliqué". Il faut simplement avoir un peu de temps libre. Un projet demande beaucoup de réflexion pour le mettre en œuvre ce qui peut augmenter la durée de réalisation mais ce n'est en rien décevant pour nous.

De cette expérience, envisagez par la suite de vous engager en politique ?

Nous sommes tous partant pour prolonger et continuer notre investissement sur un nouveau mandat. Pour la plupart d'entre nous, la découverte du fonctionnement des réunions et des projets municipaux a suscité l'envie de poursuivre. Si nous en avons l'occasion, nous aimerions nous engager en politique lorsque nous serons plus grands.

SICTOM
VELAY PILAT

DU CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF

Afin d'optimiser le service de collecte, le SICTOM Velay Pilat fait évoluer son fonctionnement pour le ramassage des Ordures Ménagères Résiduelles (Bac verts) et du Tri Sélectif (Bacs jaunes).

Dans ce cadre, le syndicat s'est lancé dans un projet de déploiement de colonnes aériennes et semi-enterrées pour remplacer les bacs verts et les bacs jaunes.

Ces colonnes (Ordures Ménagères ou Tri Sélectif) ont une plus grosse capacité de stockage :



1 colonne
(Ordures Ménagères
ou Tri Selectif)

=

7 bacs collectifs



La mise en place de ce nouveau dispositif comporte plusieurs avantages :

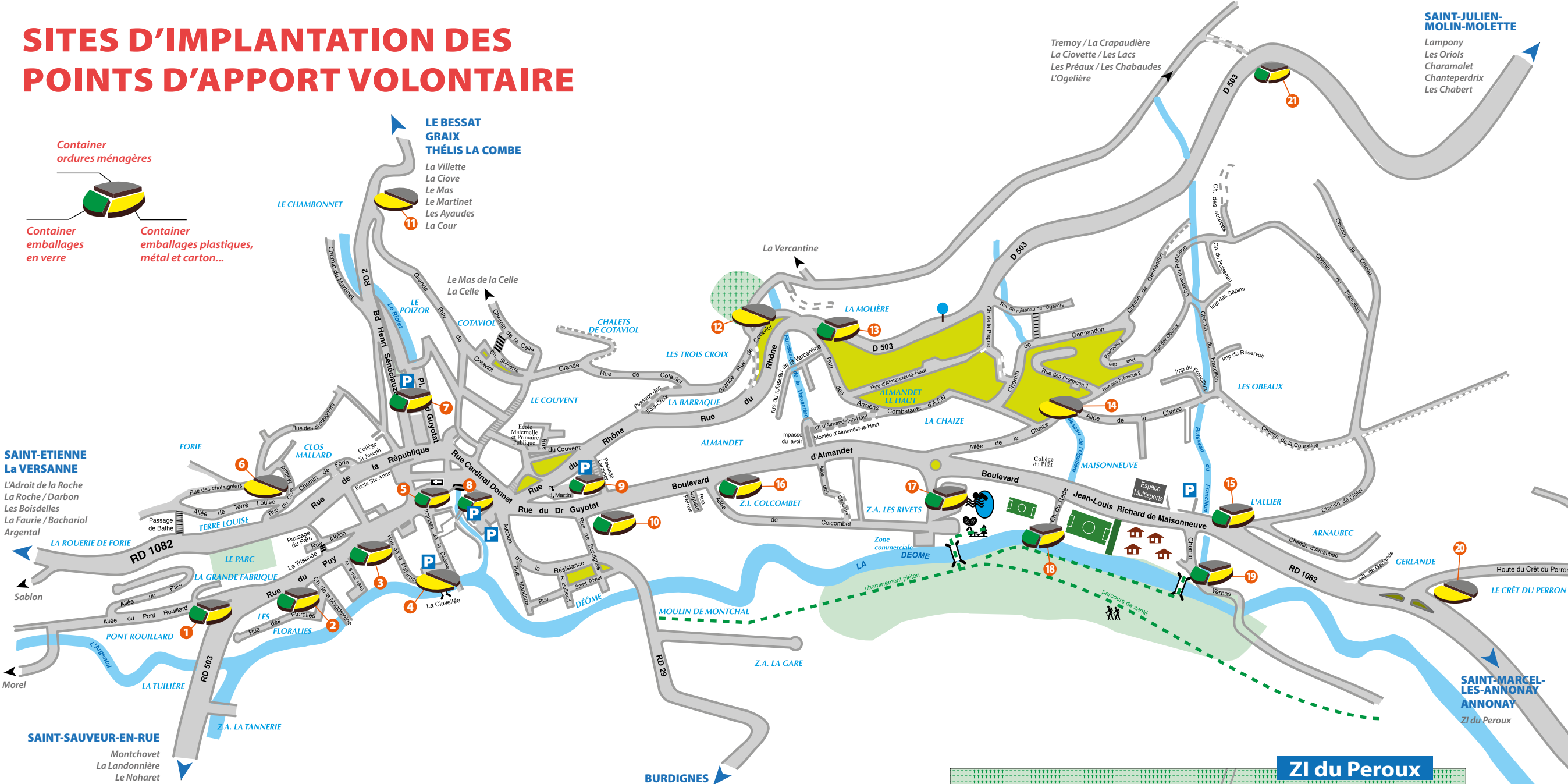
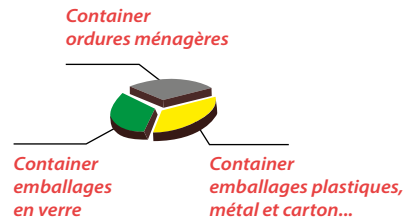
- **Meilleure performance de tri** avec un geste de tri facilité par le regroupement des colonnes en points d'apport volontaire ;
- **Meilleure intégration paysagère** avec des colonnes plus esthétiques que des bacs et une implantation stable permettant d'éviter les envois ou les déplacements de conteneurs ;
- **Maîtrise des dépenses et moins d'impact carbone** : maîtrise de la masse salariale, moins de consommation de carburant, moins de rotations de camions ;
- **Amélioration de la qualité de travail des agents** avec moins de pénibilité ;
- **Limitation des déchets déposés** car moins de déchets volumineux seront retrouvés dans les colonnes équipées d'une trappe de dépôt ;
- **Augmentation de la capacité de stockage** avec moins de conteneurs qui débordent.

Vous trouverez sur la page suivante, regroupés sur un même plan, les sites d'implantation de ces Points d'Apport Volontaire : à détacher et conserver si vous le souhaitez !

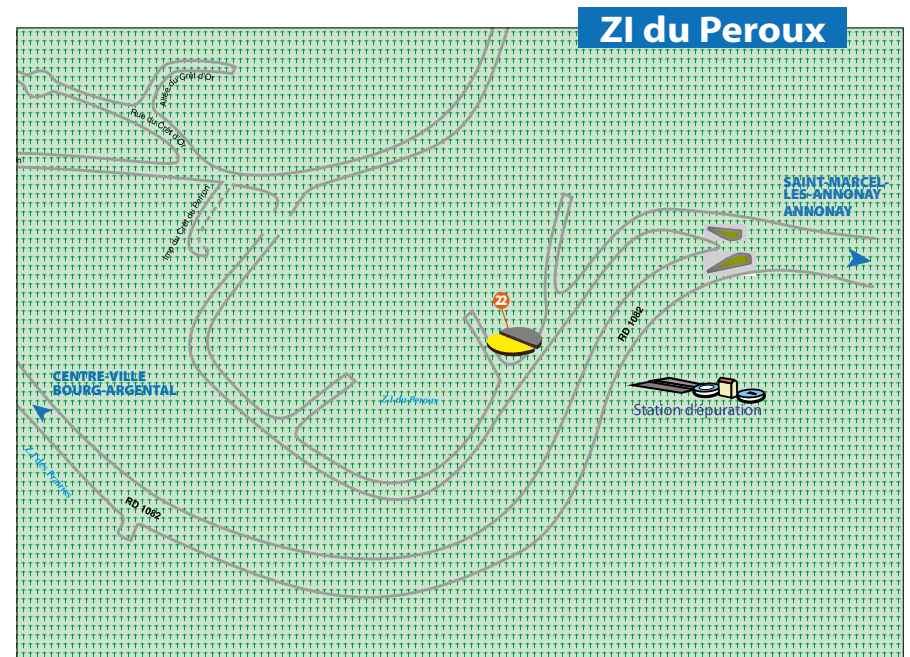
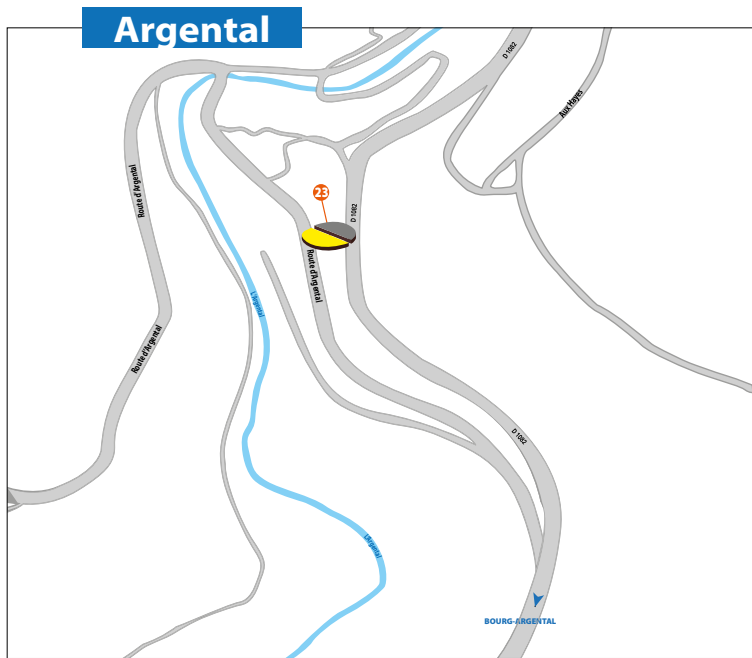
Ce changement s'opère progressivement sur notre commune de Bourg-Argental depuis le mois d'avril, pour une généralisation sur l'ensemble du territoire communal à compter du 1^{er} juillet 2025.

En conséquence, les bacs collectifs jaunes et verts ainsi que tous les bacs individuels seront supprimés et ne seront plus collectés.

SITES D'IMPLANTATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



- | | |
|----|---------------------------------|
| 1 | Allée du pont Rouillard |
| 2 | Floralies |
| 3 | Place de Sablon |
| 4 | Rue de la Maternité |
| 5 | Place du 11 novembre |
| 6 | Clos Mallard |
| 7 | Place des Noyers |
| 8 | Place Vidon |
| 9 | Rue du Rhône |
| 10 | Ilot Paulet |
| 11 | Cotaviol bas / Route de Graix |
| 12 | Cimetière |
| 13 | Aire de repos - rue du Rhône |
| 14 | Allée de la Chaize/Les Prémices |
| 15 | l'Allier (MPI) |
| 16 | Bd Amandet / Allée Colcombet |
| 17 | Zone de Loisirs |
| 18 | Stade de Foorball |
| 19 | Camping l'Astrée |
| 20 | Crêt du Perron / RD1082 |
| 21 | Route de St-Julien |
| 22 | ZI du Peroux |
| 23 | Argental |



RAPPEL DES CONSIGNES POUR MIEUX TRIER

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON...



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN PAPIER ET CARTON



EMBALLAGE EN MÉTAL

... ET TOUS LES PAPIERS



JOURNAUX
ET MAGAZINES



PROSPECTUS
ET CATALOGUES



COURRIERS, ENVELOPPES
ET AUTRES PAPIERS

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE



À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



OBJETS EN PLASTIQUE



VAISSELLE CASSÉE



TISSUS SANITAIRES

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri dédiés.

1

C'est un emballage ou un papier ? Trions-le !

2

Inutile de laver l'emballage, il suffit de bien le vider.

3

Déposez vos emballages séparés les uns des autres ET sans sac.

MÉMO-TRI

ZOOM

NOLAN VACHER

UN POMPIER DE PARIS
À BOURG-ARGENTAL

Nolan Vacher, le bourgeois, a intégré le centre d'incendie et de secours de Bourg-Argental le 1^{er} juillet 2022 à la suite de sa formation comme jeune sapeur pompier. Passionné dans l'âme, il tente l'examen d'entrée à la brigade des pompiers de Paris en 2024, avec succès. À la suite de nombreux tests d'entrée, tant psychologiques, psychomoteurs, médicaux, que sportifs, il suit une formation intensive à Paris durant trois mois. Aujourd'hui, il enchaîne les gardes parisiennes allant de 48 à 72h d'affilées découpées en tranche de 24h, en étant affecté sur un même engin. Nolan exerce à la caserne Port Royal, proche de Montparnasse, l'une des quatre-vingts casernes situées dans la capitale. En étant pompier de Paris, il appartient au corps de l'armée de Terre. Son contrat signé pour neuf années est renouvelable pendant une durée moyenne de vingt-trois ans, en fonction du grade. A la suite de cet engagement, il pourra évoluer en tant que pompier professionnel dans un département français après la réussite du concours correspondant ou bien intégrer un autre service de l'armée de Terre par exemple.

Cette expérience au sein de la brigade lui a permis de participer au défilé des Jeux Olympiques en juillet dernier. Il pourra également participer aux défilés du 14 juillet à la suite de la validation de sa candidature.

Nolan explique qu'être aux pompiers de Paris implique des attentes différentes de celles connues lors de son engagement en tant que volontaire. En effet, la précision et la rigueur sont par exemple décuplées. Il développe en outre des compétences complémentaires qu'il peut dès à présent mettre à profit dans son exercice au sein de la caserne de Bourg-Argental.



CYNTHIA BLACHA

UNE BOURGUISANE
ÉLUE MISS LOIRE !

Une habitante de Bourg-Argental a été couronnée Miss Loire 2025 ! Cynthia Blacha, 20 ans, est récemment licenciée en droit à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

Elle a décroché le prestigieux titre le 4 mai dernier à Saint-Chamond, parmi 12 candidates venues de tout le département. Un parcours impressionnant pour cette jeune femme engagée et brillante, qui incarne à merveille les valeurs de notre territoire.

En route pour Miss Rhône-Alpes !

Cette victoire lui ouvre maintenant les portes de l'élection Miss Rhône-Alpes, qui se tiendra le 19 septembre au Parc des Expositions de Villefranche sur Saône. Elle y représentera fièrement la Loire, aux côtés de 17 autres candidates : les Miss et premières dauphines des départements de la région, ainsi que quatre anciennes candidates sélectionnées.

Votez pour elle !

La participation du public est essentielle : seules les personnes présentes dans la salle pourront voter, aux côtés du jury officiel. Votre soutien peut faire toute la différence ! Les billets sont d'ores et déjà disponibles - venez nombreux l'encourager !

Si elle est élue Miss Rhône-Alpes, notre Miss Loire accédera à l'élection nationale de Miss France, une opportunité exceptionnelle de faire rayonner Bourg-Argental sur la scène nationale.

Une aventure humaine et locale.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et nos encouragements pour la suite de cette belle aventure. Mobilisons-nous pour porter haut les couleurs de notre ville !



E-COMMERCE

LA P'TITE MATRUE

Estelle FARIZON a créé son atelier couture en septembre 2024 à Bourg-Argental. Infirmière de métier pendant 14 ans en pédiatrie, néonatalogie et maternité avec un DIU (diplôme inter-universitaire) en allaitement. Passionnée de couture depuis plusieurs années, c'est tout naturellement qu'elle s'est reconvertie en créant des accessoires autour de la naissance, des mamans allaitantes.

Vous trouverez pour votre bonheur, des couvertures pour bébés, des sacs à langer, des trousses de toilette, des tabliers d'allaitement, des lingettes lavables pour enfants ou adultes, des protèges carnets de santé, livrets de famille et aussi des sacs bananes et bien d'autres articles... Estelle utilise des cotons bio et des éponges en bambou.

+ d'infos :
www.laptitematruer.fr

Tél. 06 61 32 11 29
contact@laptitematruer.fr

LA
P'TITE
MATRUE
Atelier de couture

3, rue du Dr Moulin STATIONS BEE'S L'EXPÉRIENCE VÉLO

Frédéric COSSUS a ouvert son magasin de vélos mi-juin 2024. Axé sur le tourisme, la mobilité verte, le sport, l'écologie autour du vélo électrique. La boutique s'est installée à Bourg-Argental du fait de la proximité d'itinéraires cyclables : la Via Fluvia et la ViaRhôna.

Vous découvrirez tous types de vélos, urbains, de routes, VTC, VTT adultes et enfants à partir de 9 ans, à l'achat ou à la location ainsi que tous les accessoires pour l'entretien des vélos. Un service de location longue durée est mis en place pour les entreprises avec possibilité à la fin du contrat de restituer les vélos ou de les acheter et éventuellement de signer un nouveau contrat. La boutique a un parc d'une vingtaine de vélos à la location pour les particuliers. Depuis peu, le magasin s'est doté d'un camion et peut livrer plusieurs vélos réservés par un groupe de randonneurs ayant loué un gîte dans les environs. Tout l'équipement est fourni, casque, anti-vol, kit de réparation crevaisson ou autre souci. Il fait aussi partie du "Label Accueil Vélo", ce point relais est un point de chute pour les randonneurs en itinérance afin d'obtenir une assistance en matériel.

+ d'infos :
www.stationsbees.com
06 10 30 05 11
bourg-argental@stationsbees.com



PHOTOGRAPHE

Alexandra DINCA CORRANDI s'est installée à Bourg-Argental après avoir vécu cinq ans à Saint-Etienne. Elle est titulaire d'une licence en journalisme obtenue à Bucarest. Elle a aussi un master en anthropologie (recherche audiovisuelle).

Alexandra propose ses services pour l'évènementiel, tels que mariages, entreprises, reportages, histoire de la civilisation. Elle a travaillé pour des magazines de mode, de produits de beauté tel qu'Esthée Lauder. Elle est aussi formatrice à ECEMA Lyon et Saint-Etienne en communication.

+ d'infos :
www.alexandradinca.fr
06 15 53 28 50
contact@alexandradinca



2, chemin de la Celle ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Christophe Rouchouze s'est installé à Bourg-Argental en tant qu'électricien le 21 janvier 2025. Son entreprise a été créée il y a déjà quatorze ans en région lyonnaise. L'entreprise intervient auprès des particuliers et des entreprises pour du dépannage, du neuf et de la rénovation, de la mise en conformité, courant faible (alarme, interphone, vidéo...)

Tél. 06 27 55 13 09
christophe.rouchouze@sfr.fr

6, impasse de la Déôme CABINET D'INFIRMIER

Depuis le 1^{er} octobre 2024, Jérémie FROMENTAOS a succédé à Valérie GRADI en tant qu'infirmier libéral. Jérémie a d'abord exercé en milieu hospitalier aux urgences chirurgicales puis en chirurgie générale et dans bien d'autres services. En 2019, il effectue régulièrement des remplacements dans notre village. Il partage le cabinet avec Anne DUPLAT, infirmière libérale. Jérémie apprécie la diversité des soins que lui procure son nouveau statut, que ce soit les soins de base jusqu'au suivi de chimio, les pansements complexes... En partenariat avec deux autres infirmiers de Saint-Julien-Molin-Molette et sa consœur, ils couvrent un large secteur et effectuent des permanences les week-ends.

Les consultations au cabinet se font
sur rendez-vous uniquement :
lundi, mercredi & vendredi de 8h00 à 8h30
06 70 15 07 39



AIDE À LA PERSONNE & À DOMICILE

Audrey LEBLANC s'est installée à Bourg-Argental en avril 2024. Elle a créé son entreprise de services à la personne à l'époque où elle habitait à Pélussin. Elle propose tout type d'aide, tels que : ménage, repassage, vitres, confection des repas, courses, accompagnement des sorties médicales et loisirs.

Les règlements se font soit par CESU (URSSAF) ou par chèque emploi-service.

Tél. 06 32 84 09 35
audrey.bahri1995@gmail.com



23, rue du Cardinal Donnet

L'ARMOIRE DU PILAT

Carine ARNAUD a ouvert son magasin d'articles de seconde main le 30 juillet 2024 à Bourg-Argental. C'est un besoin d'évoluer professionnellement et après plusieurs projets à l'étude, qu'a mûri cette création. C'est forte de son expérience dans l'anti-gaspillage, de son habitude à recycler, rénover, chiner en brocantes et explorer les ventes en ligne qu'elle a imaginé cette boutique.

Elle s'adresse aux personnes qui veulent se débarrasser et à d'autres de s'équiper à moindre coût. Il ne s'agit pas d'une friperie, un point d'honneur est mis sur la qualité des produits proposés. Vous trouverez des articles pour toute la famille : homme, femme, enfant, bébé en vêtements, chaussures et accessoires de la personne, des bijoux, couvre-chefs, des sacs et même de la petite décoration pour la maison. Il ne s'agit pas d'un dépôt-vente mais de dons de particuliers ou de ventes, Carine les remercie par un bon d'achat valable dans la boutique. La devise de l'Armoire du Pilat : ici on ne jette pas les belles choses en très bon état, on les revalorise en leur donnant une seconde vie. Vous aussi, si vous croyez au pouvoir infini de la seconde main n'hésitez pas à pousser la porte, vous serez accueillis avec le sourire.

+ d'infos : 06 70 52 84 72
larmoiuredupilat@hotmail.com

L'ADMR RECRUTE...

TOI AUSSI, DONNE DU SENS À TON JOB D'ÉTÉ!!

ADMR 1^{er} réseau national et associatif de service à la personne

Devenez nos super-héros du quotidien

Association ADMR Les Trois Vallées

Aide à domicile, 8h-18h, 120h/mois avec ½ journée de repos

Secteurs d'intervention : Bourg Argental, Burdigues, St Sauveur en rue, La Versanne, Thélis-la-Combe, Graix, Colombier, St Julien-Molin-Molette

ADMR LES TROIS VALLEES

16, avenue de la résistance
 42220 BOURG ARGENTAL
 04.77.39.79.51
msles3vallees@fed42.admr.org

Venez nous rejoindre :
www.fede42.admr.org



Ça s'est passé

LAURA ZOLET

MISS ARDÈCHE & RHÔNE-ALPES

En avril 2024, la jeune bourguisane s'est présentée au concours des jeunes Miss Ardèche 13-15 ans en avril 2024 avec succès, ce qui lui a permis de participer à celui de Miss Rhône-Alpes le 8 juin 2024. Laura vit entre Bourg-Argental et Andance. Elle est scolarisée en 3^{ème} au Collège du Pilat. Nous l'avons rencontrée pour connaître ses motivations.

Qu'est-ce qui t'a donné envie de te présenter aux concours de miss 13-15 ans ?

J'ai toujours regardé sur les réseaux sociaux les concours de miss et j'ai eu envie d'y participer.

Est-ce que les démarches ont été compliquées ?

Non, 3 photos, dossier avec les autorisations parentales. Il n'y a pas de critère de taille, tout est pris en charge, l'hébergement, les cours de défilés, les cours de diction...

Pourquoi avoir choisi l'Ardèche plutôt que la Loire ?

Pour la facilité et c'est mon Papa qui m'a encouragée à y participer en accord avec Maman.

Est-ce que cela t'a demandé beaucoup d'investissement personnel ? Quel fut l'impact sur la famille et tes études ?

Cela a pris beaucoup de temps. Les répétitions et les concours ont toujours eu lieu pendant les week-end ou pendant les vacances scolaires. Les parents se sont beaucoup investis dans l'organisation, les voyages...

Quelle fut la réaction de tes amis en apprenant ta participation à ces différents concours ?

Pour certains de mes amis, cela ne les a pas étonnés. Ils ont été très contents pour moi et ils m'ont encouragée.

Après ton élection à Miss Rhône-Alpes, tu as participé à l'élection de Miss nationale le 26 octobre 2024, comment t'es-tu préparée à ce concours ?

Avec maman, nous avons rencontré Olympe Galland, couturière à Bourg-Argental, qui nous a offert les tissus et réalisé mes tenues. Mon costume régional a obtenu le 1^{er} prix pour son authenticité et son hommage aux traditions de la région.

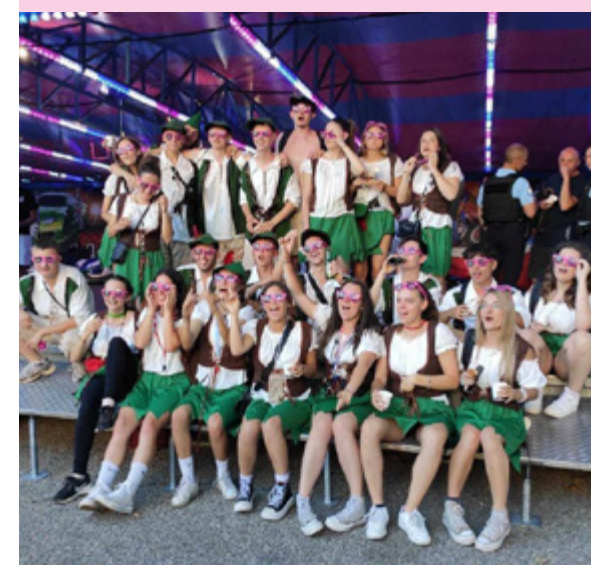
Après un ultime vote du jury, Laura a été nommée 3^{ème} dauphine nationale. Elle a envie de continuer l'expérience des concours.



CONSCRITS 2026

Une vogue haute en couleurs !

Ils étaient une vingtaine, plein d'énergie et de bonne humeur : les conscrits de la classe 2026 ont brillamment relevé le défi d'organiser la vogue 2024 ! Pendant quatre jours, la commune a vibré au rythme des festivités qu'ils ont orchestrées avec enthousiasme : bals, jeux pour petits et grands, défilés des fameuses classes en 6... Une belle réussite qui a rassemblé toutes les générations dans une ambiance festive et chaleureuse. Bravo à eux pour leur engagement et leur dynamisme !



L'ÉCOLE À L'ANCIENNE

9 et 10 novembre 2024

L'association des Amis de Bourg nous a offert un week-end chargé d'émotions et de souvenirs : «l'école autrefois»

La reconstitution d'une salle de classe d'autrefois a été facilitée par le trésorier de l'association Michel BERNE, fondateur de "La ferme à l'ancienne" qui possède beaucoup d'objets se rapportant à ce thème. La Mairie de Mazet-Saint-Voy et M. GIMENEZ de Saint-Genest-Malifaux lui ont prêté des bureaux, cartes et bien d'autres.

Cette manifestation a rencontré un vif succès, que ce soit l'exposition de photos ou la reconstitution de la salle de classe. Un peu plus de trois cents visiteurs lors de ce week-end. Des enfants mais aussi des adultes ont joué le rôle d'élèves, écrire à la plume comme autrefois était un défi pour beaucoup de participants. Durant ces deux jours, la salle de classe a connu pas moins de trois maîtresses et un maître qui ont dispensé des cours de géographie, de mathématiques et de dictées !

Dimanche après-midi, M^{me} Mireille PACORET, professeur de grec à la retraite, a donné une conférence dont le thème était "L'histoire de l'école dans nos civilisations : l'école grecque et latine". Nous avons donc appris que l'école n'avait pas été fondée par Jules Ferry, qui l'a rendue gratuite et obligatoire, ni par Jules César mais par les peuples grecs puis latins et cela depuis plusieurs siècles avant Jésus Christ. La conclusion de la conférencière a été : "Nous n'avons pas trouvé mieux" ou alors "ce n'était pas si mal".



À L'HONNEUR UN PASSIONNÉ DE GÉNÉALOGIE

29 mars 2025

Les membres de l'association Les Amis de Bourg se sont réunis à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Ce moment de convivialité a aussi été marqué par une belle surprise : la mise à l'honneur de Robert Boirayon.

Elisabeth Tardy-Peyrache, présidente de l'association de généalogie, lui a remis la médaille de la Fédération française de généalogie, en reconnaissance de son engagement exemplaire. Une distinction d'autant plus émouvante qu'elle lui a été remise le jour même de ses 81 ans. Passionné de généalogie depuis toujours, Robert Boirayon a cofondé l'association de généalogie de Bourg-Argental en 1992, aux côtés de Marie-France Quiblier et Camille Panel. Lorsque celle-ci a fusionné avec Les Amis de Bourg, il en est resté le trésorier pendant de nombreuses années. Mais son parcours associatif ne s'arrête pas là. Robert a également été saxophoniste au sein de l'Harmonie, jusqu'à l'année dernière, témoignant ainsi de son engagement sans faille dans la vie locale.

CAISSES À SAVON

Dimanche 11 mai 2025

Le village a vibré au rythme de la course de caisses à savon. Un événement qui a rassemblé pas moins de 80 participants et 72 caisses à savon. Organisé avec soin par l'association Sport Auto Bourguisan en collaboration avec la Fédération Française de Caisses à Savon, cet événement a été un véritable succès, grâce à un soutien logistique des organisateurs et de la Mairie.

Parmi les participants, cinq enfants du village, fiers de leur créativité, ont eu l'opportunité de présenter leurs propres caisses à savon. Bien qu'ils aient participé hors compétition, leur enthousiasme et leur esprit d'équipe ont ajouté une touche spéciale à cette journée festive. La compétition a été intense, et les pilotes ont rivalisé d'ingéniosité et de vitesse.

Le jeune Bourguisan, Andréas Carrot a brillé dans sa catégorie C3S, remportant la première place avec un chrono impressionnant de 1 minute 21 secondes. Son talent et sa détermination ont fait de lui un héros local, acclamé par le public et ses copains venus l'encourager.

Cet événement a non seulement permis de célébrer la passion pour la mécanique et la vitesse, de faire connaître ce sport original, atypique et intergénérationnel, mais a également renforcé les liens au sein de la communauté. Les sourires, les rires et l'excitation étaient au rendez-vous, faisant de cette journée un moment inoubliable pour tous les participants et spectateurs.



Alban DESMARTIN



Trophées réalisés par l'entreprise MAURIN



Andréas CARROT

DÉCÈS

2024

- 02/04 Marie, Renée ROUX veuve MOURIER (81 ans)
- 07/04 Hervé, Fernand ROUSSEAU (90 ans)
- 20/04 Marie-Noëlle, Jeanne RIVAT épouse FAURE (73 ans)
- 21/04 Jacques, Louis BUGNON MURYS (96 ans)
- 24/04 Solange, Josette OLIVÈS (95 ans)
- 27/04 Pierre, Jean HAMM (64 ans)
- 12/05 Maria, Jeanne ARNAUD veuve VANEL (92 ans)
- 04/06 Noëlla, Marcelle, Germaine MINODIER veuve POLLY (94 ans)
- 11/06 Lucienne, Séraphie FANGET veuve COSTE (88 ans)
- 11/06 Lucien, Joseph, Daniel BOUCHAND (82 ans)
- 21/06 Marie, Jeanne, Nancy FANGET (89 ans)
- 30/06 Maria, Stéphanie PEYRACHON veuve TAVERNIER (97 ans)
- 30/06 Joëlle, Marie, Claude DESMARTIN épouse GAUCHER (78 ans)
- 05/07 Pierre, Paul, Léon GRANGE (94 ans)
- 08/08 Bernard, François FOURNIER (70 ans)
- 10/08 Bernard, Léon ROUSSELET (73 ans)
- 13/08 Arlette, Denise, Juliette MOUNIER veuve JAMMES (78 ans)
- 18/09 Marie, Louise, Célie, Augustine BOUILLOT veuve BILLARD (94 ans)
- 19/09 Pierre, Joseph DESPINASSE (83 ans)
- 26/09 Colette, Marguerite, Josette GACHET veuve VAURE (87 ans)
- 26/09 Nicole, Marie, Jeanne, Antoinette ALLEMAND épouse VARIN (91 ans)

- 16/10 Nicole, Marthe, Marcelle MOIROUD veuve BUGNON MURYS (93 ans)
- 18/10 Emile, Frédéric, Marc ARNAUD (88 ans)
- 22/10 Claudette, Augusta, Sophie DUCLOS veuve GÉRY (94 ans)
- 25/10 Régine ANDRZEJWSKI veuve PONTONNIER (97 ans)
- 03/11 Monique, Marie, Jeanne MOUNIER veuve PEYRARD (79 ans)
- 05/11 Jean, Pierre MARIETTI (76 ans)
- 07/11 Henri, Auguste BASTIE (97 ans)
- 20/11 Jean, Baptiste, Claudius CHENEVIER (90 ans)
- 21/11 Paul, Jean, Claude JAMET (77 ans)
- 24/11 Antoine, Joseph MOUNIER (92 ans)
- 25/11 Jeanne, Marguerite, Juliette MARC veuve CROIX (95 ans)
- 04/12 Marie, Louise, Germaine SEUX veuve GRENIER (96 ans)
- 13/12 Jean, André, Marie, Marcel MOREAU (85 ans)
- 21/12 Nicole, Marie, Louise OLLIVIER veuve NININ (95 ans)
- 24/12 Henri, Pierre PAUZE (89 ans)
- 29/12 Marie, Rosine GINOT veuve LEORAT (97 ans)

2025

- 03/01 Philippe DEVIN (69 ans)
- 05/01 Louis, Paul, André BONNARD (89 ans)
- 12/01 Domingo MASCUNAN (90 ans)
- 22/01 Eric LIMAGE (60 ans)
- 27/01 Jean BUISSON (89 ans)
- 03/02 Angéline, Marie, Antoinette MOREL veuve LEBORGNE (99 ans)
- 05/02 Roger, Henri, Joseph BOUILHOL (87 ans)
- 08/02 Victor, Paul, Marcel BONNET (97 ans)
- 05/03 Jean BLANC (86 ans)
- 09/03 Georges SAADE (88 ans)
- 11/04 Henriette, Marie, Jeanne GARNODIER (102 ans)
- 01/05 Michel, Joseph, Joannès DREVET (78 ans)
- 04/05 Daniel, Lucien GUINAND (79 ans)
- 09/05 Marie, Antoinette FORISSIER Veuve HEYRAUD (105 ans)
- 12/05 Albert, Jean CADY (101 ans)
- 20/05 Joséphine, Marie PEYRACHON veuve FANGET (89 ans)
- 26/05 Henriette, Jeanne TOURRON veuve LAURENT (96 ans)
- 26/05 Marie-Paule POYADE (63 ans)
- 30/05 Fatima ZAMZAMI veuve BAYOUR (73 ans)

NAISSANCES

2024

- 12/05 Chloé, Alyzé, Louise FUMAT
- 04/07 Émile CHARRA
- 22/07 Jules, Jean, Joseph MARTEL
- 29/08 Evan, Alban, Nolan DENTRESSANGLE
- 03/11 Matéo, Xavier, Ilan DUMOND
- 22/11 Achille PONTVIANNE

2025

- 22/02 Clément, Gabriel BARTASSOT DI QUAL
- 25/03 Sham ELAWAD
- 22/04 Élia, Marie, Juliette RICHARD
- 25/04 Gatien PARROT
- 06/05 Naël BERGER ORIOl
- 15/05 Lubin ROUCHOUZE
- 21/05 Maëline, Justine, Baptistine BOUDAREL

MARIAGES

2024

- 30/04 Angélique FABBRI & Emmanuel AZAÏS
- 18/05 Stéphanie BOURLION & Cédric COULAUD
- 18/05 Ludivine GANGNARD & Alexandre TLITJANE
- 25/05 Fanny DESANGLOIS & Antoine GRENIER
- 15/06 Yvette DESHORS & François CATALANO
- 22/06 Sandrine SEGUIN & François DENIS
- 22/06 Laurine SEROUX & Benjamin DUTHEL
- 10/08 Nathalie ALLARD & Christophe BONNET
- 17/08 Camille COROMPT & Kevin DUMOND
- 28/09 Stéphanie VAN HERPE & Mickaël MALLARD

2025

- 08/03 Eloïse ARNAUD & Olivier BOUDAREL
- 15/03 Sarah GUILLAUME & Nicolas FERRAND
- 10/05 Ludivine HURTIER-CHAPUIS & Olivier CELLARD



HOMMAGE

JEAN PIERRE MARIETTI

Jean Pierre Marietti nous a quittés le 5 novembre 2024. Il était originaire de Moissac (Tarn et Garonne) où il a vu le jour en 1948.

Jean Pierre a consacré l'intégralité de sa carrière dans l'armée de l'air. Il a occupé le poste de responsable de la station de relais hertziens du CTAA (commandement des transmissions de l'armée de l'Air) située au Crêt de l'Oeillon dans le massif du Pilat, jusqu'en 2002 date de fermeture de la station. Il a conclu son parcours à la station du Puy de Dôme à Clermont-Ferrand.

C'est en 1972 qu'il épouse Michèle Challier en Mairie de Bourg-Argental. Michèle travaillait dans le département "téléphonie" de la poste bourguisane. Dans leur foyer, ils ont accueilli quatre garçons : Sébastien, Mathieu, Romain et Nicolas, et dix petits-enfants adorés. Jean Pierre était un père et un grand-père aimant et bienveillant, mais pas que...

Pendant plusieurs années, il a offert aux enfants des écoles publique et privée, un goûter ainsi qu'un spectacle à la caserne des pompiers et en guise de cadeau, l'arrivée du Père Noël en hélicoptère. Il a permis à certains adultes audacieux d'effectuer un baptême de l'air. Jean Pierre n'a jamais négligé d'exprimer sa gratitude envers tous ses sponsors. Sans eux, le Noël des enfants n'aurait jamais eu lieu. Pour remercier ses généreux donateurs, il leur offrait un repas préparé par tous les bénévoles dans les cuisines du collège du Pilat et servi à la cantine.

Jean Pierre n'a jamais cessé de s'engager dans la vie du village.

Il a présidé l'école de musique de Bourg-Argental pendant plus de deux décennies et a grandement contribué à promouvoir la notoriété de cette école cantonale. Après avoir cédé la présidence de l'école de musique, Jean Pierre, passionné par la photo, s'est investi dans la création du club photo "À l'image du Pilat" dont il a assuré la présidence. Emporté par la maladie, il n'a pu assister à la dernière exposition.

Jean Pierre Marietti a été décoré de la médaille de l'ordre du Mérite ainsi que de la médaille du Sénat.

DON DU SANG DONNER SON SANG, UN GESTE QUI SAUVE DES VIES

À Bourg-Argental, la collecte de sang a lieu une fois par trimestre, de 15h00 à 18h30. Chaque don compte et peut sauver jusqu'à trois vies. Pourtant, les besoins sont constants et les donateurs pas toujours assez nombreux.

L'Établissement Français du Sang (EFS) vous propose de prendre rendez-vous pour plus de confort, mais face au manque d'affluence, vous pouvez aussi venir spontanément. Chaque geste compte, chaque présence est précieuse.

Avant de donner votre sang, un questionnaire de santé vous sera remis, suivi d'un entretien confidentiel avec un professionnel de santé. Ces étapes permettent de garantir votre sécurité ainsi que celle des patients qui recevront le don.

Une fois le prélèvement terminé, des bénévoles vous accueillent autour d'une collation offerte par l'EFS, un moment convivial pour reprendre des forces.

Donner son sang ne prend qu'une heure, mais peut tout changer pour ceux qui en ont besoin.

**À vous de faire
la différence !**

PROCHAINES DATES :
MARDI 08 JUILLET
& VENDREDI 31 OCTOBRE
Salle J. ESTÉREL



AGENDA

JUILLET

Samedi 5
Gala du Réveil bourguisan
Gymnase

Mardi 8
Don du sang
Salle J. Estérel

Samedi 13
Soirée festive des pompiers
Place du 11 novembre
Feu d'artifice municipal
Site de la Clavelée

Dimanche 14
Cérémonie
de la Fête Nationale,
défilé depuis la place Sablon

**Du vendredi 25
au lundi 28**
Vogue organisée
par les conscrits
de la classe 2027

AOÛT

**Du samedi 16
au lundi 25**
Monts en musique

Samedi 30
Classe de la Dédôme,
classes en 5
Salle J. Estérel

SEPTEMBRE

Samedi 6
Fête des associations

OCTOBRE

Dimanche 12
Matinée Moules frites
Association des
commerçants ABA
Square Jarrosson

Samedi 18
Saison Culturelle
Théâtre d'impro
Ligue d'improvisation
Stéphanoise Amateur - LISA

**Mercredi 22
au Mercredi 29**
Festival jeunesse
du cinéma

Vendredi 31 - 15h/19h
Don du sang
salle J. Estérel

NOVEMBRE

Samedi 8 - Dimanche 9
Conscrits 2028
Salle J. Estérel

Mardi 11
Cérémonie du
11 novembre

Samedi 15
Saison Culturelle
Concert avec Diabolo Swing
Salle J. Estérel

Dimanche 30
Marché de Noël
Espace Dédôme
Salle J. Estérel

DÉCEMBRE

**Vendredi 5
et Samedi 6**
Téléthon

Dimanche 7
Bourse aux jouets
Amicale Ste Anne/St Joseph
Salle J. Estérel

Lundi 8
Marrons grillés et vin chaud
Sous la halle

Dimanche 14
Concert de Noël
Choeurs Bourguisans
Salle J. Estérel

Mercredi 17
Spectacle de Noël municipal
Salle J. Estérel

2025

RETROUVEZ TOUTES LES MANIFESTATIONS
ET LES HORAIRES SUR L'AGENDA ILLIWAP



Suivez l'actualité
de la commune

L'APPEL 100%
GRATUIT
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITÉ



BOURG' ART-*istique*

Saison
Culturelle
2025/2026

· Tarif adulte : 10€
· Jeunes - de 18 ans &
recherche d'emploi : 5€
Pour tous renseignements
complémentaires,
veuillez contacter la Mairie
de BOURG-ARGENTAL
au 04 77 39 61 34.

LISA

PIÈCE
DE THÉÂTRE

SAMEDI 18 OCT 2025

20h30

CONCERT TRIO DE JAZZ MANOUCHE

DIABOLO SWING

SAMEDI 15 NOV 2025

20h30

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

CIE TOUT UN TRUC

MERCREDI 17 DÉC 2025

15h30

BAILE BOM

CONCERT
MUSIQUE BRÉSILIENNE

SAMEDI 17 JANV 2026

20h30

PIÈCE DE THÉÂTRE

BEST FRIEND FOREVER

SAMEDI 7 MARS 2026

20h30

CONCERT GRATUIT

BRASS IN BOURG

SAMEDI 13 JUIN 2026

18h30